

courriel 62

----- Message transféré -----

**Sujet :** message a l'att de Madame Le Du commissaire enquêtrice

**Date :** Fri, 8 Jan 2021 09:49:48 +0100 (CET)

**De :** Christian TYMOIGNE <[christian.tymoigne0305@orange.fr](mailto:christian.tymoigne0305@orange.fr)>

**Répondre à :** Christian TYMOIGNE <[christian.tymoigne0305@orange.fr](mailto:christian.tymoigne0305@orange.fr)>

**Pour :** Mairie de LE SAINT <[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)>

bonjour

vous trouverez ci joint nos raisons d 'opposition au projet d'extension de la carrière de Guernanbigot

bonne réception

merci de me confirmer si bien reçu

slts

-----

Association G.R.A.N.I.T (Groupe Rassemblant les Amis de la Nature et des Indivi de Tremen)

**Notre association à été créée en 2016 pour gérer et entretenir les aires communes du village de Tremen, et ses alentours, être un relai entre les habitants et la mairie, et aussi (comme stipulé dans les statuts), garder un regard sur les activités et gênes engendrées par la carrière de Guernanbigot.**

**Nous nous opposons à l'autorisation de renouvellement et d'extension de l'exploitation de la carrière de Guernanbigot pour les raisons énumérées ci-dessous :**

1/ En effet une demande d'extension de 100 000 tonnes avaient déjà été faites il y a 10 ans et nous nous sommes beaucoup inquiété quand a notre cadre de vie .Nous habitons a à peine 400 mètres du lieu d'extraction , a la même côte , une petite vallée nous séparant ,vallée qui amplifie les détonations , les bruits de marteaux piqueurs, concasseurs et autres engins de transport (pelleteuses , chargeurs, scies , camions , ...)

2/ Quand nous nous sommes installé a Tremen nous avons conscience qu'une carrière existait et la principale activité était de la pierre de taille (cheminée, linteaux, jambage, pierre de restauration du patrimoine local, pierre pour mur de clôture, pierre pour sculpture ...etc. Avec jusque 9 emplois) Mais aujourd'hui l'activité est devenue infernale surement au delà du tonnage autorisé ?

3/L'activité a augmenté mais il est impossible de le prouver et la société Pigeon nie en bloc. Facturation déportée, et surtout aucune pesée, pas de pont bascule

4/ Une activité de négoce a été mise en place multipliant les rotations de camions (arrivage, retour a vide, rechargement en général en petite quantité)

5/Notre route de passage naturelle, de notre village est cette route C126 et chaque fois que l'ont doit croiser un camion il faut faire des manœuvres impossible et stressantes. Il est très difficile de se croiser a deux voitures, alors imaginez les galères avec plusieurs camions par jours , croisement bus scolaire / camion ou camion laitier / camion benne !!!!

6/ L'eau servant au sciage des blocs est rejetée dans des bassins de décantation jamais curé et donc ces eaux vont directement dans le ruisseau avec des particules en suspensions et des mousses due a une matière savonneuse ?

7/ Les camions ne sont pas bâchés comme cela avait été certifié par monsieur Macé lors de notre visite « guidée » en juillet 2019

8/ Les camions en hiver dépose les boues de la carrière sur la route et en été quand le temps est bien sec, ce sont des poussières qui volent partout et ceci avec 1 à deux camions par jour ...avec 16 camions ce sera un nuage permanent de poussière et un risque de maladie des poumons a moyen terme. A chaque concassage et manipulation il y a des nuées de poussières qui sortent au dessus de l'exploitation et pas d'arrosage !!!

9/ Nous avons fait avec un spécialiste des mesures de radioactivité des matériaux (roche le long des routes et chemins , granulats lors de travaux « ERDF » : les mesures sont 2 a 3 fois supérieures à la radioactivité naturelle du reste de la commune ; ce qui expose tous les riverains de la carrière a des taux dépassant les maxi préconisés par OMS et ARS.

10/ Les études faites, on été faites par le cabinet du groupe Pigeon / CBTP. On peut se permettre d'émettre des doutes sur la partialité des relevés !!!

11/ La Sté Pigeon demande 4000 tonnes de pierre de taille et 16 000 a 26 000 tonnes de granulats. Alors qu'il n y a pas de projet de construction de route en centre Bretagne (la RN 164 est en voie de finition) alors pour quoi faire ?

12/ Habiter dans le secteur nord ouest de la commune est un choix de vie , et ce choix de vie de plus de 100 personnes et le choix de vie de tous les habitants de notre charmante commune et communes environnantes . Alors pourquoi une entreprise qui a d'une part un grand nombre de carrière sur toute la Bretagne crée un besoin non indispensable ici , si ce n'est que pour un motif lucratif ,au détriment de toutes les habitations typiques du secteur, voire de la commune dont leur valeur vont beaucoup diminuer

13/ Il n'y aura pas de création d'emploi, le siège étant a Hennebont pas de retombée économique pour la commune et la CCRM

14/ Il y a un projet de revitalisation du bourg de Le saint subventionné par l'état avec une mise en avant du Cheval, du tourisme et notamment de la randonnée car la commune a de nombreux chemins creux (un beau réseau autour de la carrière mis a mal par les engins de chez pigeon ces dernier temps), et du bien vivre en milieu rural ; ce projet d'extension va décrédibiliser tout cet investissement !!! subventionné par l'état !!!!!

15/ il n'est pas spécifié dans les documents présentés en préfecture, le devenir de la carrière après les 30 ans d'exploitation. Cela va-t-il devenir une décharge ?

16/ la pierre de granit beige est un patrimoine local et doit servir uniquement pour la restauration des édifices classés et la construction de bâtiments dans le style local

17/ un réseau de gîtes et chambres d'hôtes existent autour de la carrière et les arguments de vente sont : le calme, la nature, et les chemins de randonnée .... avec cette extension on pourra vendre de la poussière, une ambiance sonore équivalente à une grande ville, et des chemins infrequents. Qui va prendre en charge le manque à gagner !!!!

18/ le réseau de route est prévu pour un trafic modéré. En multipliant le trafic poids lourds les routes vont être défoncées. Ce sera à la commune et donc aux contribuables saintois de payer !!!!!

19/ la carrière jouxte une exploitation de 130 hectares en vache laitières BIO et trois exploitations en maraichage BIO eux aussi. Est-ce compatible avec ce type de production sachant que les particules fines sont porteuses de molécules de radon (gaz radioactif s'échappant des fissures du sol et notamment des fissures du granit). Combien d'emplois vont devoir disparaître, car la qualité des produits ne sera plus là !!!

20/ la ferme de Penayune en vaches laitières Bio depuis plus de 35 ans a fait revivre une faune et une flore exceptionnelles, qu'en adviendra-t-il avec une production de granulats multipliée par 8. D'ailleurs à la lecture des documents fournis par le porteur de projet ils vont faire des demandes de dérogation pour de nombreuses espèces qui tout simplement consiste à les détruire ....

21/ au vu des avis défavorables des instances régionales et départementales il est impensable qu'un tel projet puisse être accepté !!!!!

22/ un projet de modification de l'implantation des bassins, prêt du local scier va mettre en danger la vie des randonneurs et exploitant empruntant le chemin de randonnée au sud de la carrière. En effet cette « falaise » remblayée est très instable et de nombreux blocs tombent sur ce chemin – en y rajoutant une structure de plusieurs centaines de tonnes

23/ le PLUI rentré en vigueur début novembre 2020 prévoit de préserver les terres agricoles contre le bâti en milieu rural, pourquoi une dérogation au groupe pigeon pour une extension ?

24/ Une première alerte début des années 2010 pour une extension à 100 000 tonnes/an avec 5 ans de procédure, une seconde tentative début 2017 avec 3 ans d'étude préliminaire ... doit on rester en état de stress permanent avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. Pourquoi nous imposé cette industrialisation permanente, il faut savoir que nous la percevons comme une profanation de notre choix de vie et notre lieu de vie, avec les conséquences que cela peut avoir sur le psychisme de chacun .....

25/ La Ste Pigeon à développer une activité de négoce sur la plate-forme au sud-ouest, juste devant les maisons. Où est comptabilisé ces tonnages de granulats et sable ?

26/ un bon nombre de animaux et insectes ne sont pas pris en compte par « l'ingénieur écologue », sans doute par manque de temps passé sur le terrain, et par manque de connaissance du terrain et surtout pendant certaines périodes de l'année. Seuls les riverains sont à même de dire si certaines espèces existent ou pas : la liste des absences est très longue, quelques exemples : le hibou, la chouette effraie, l'hirondelle (qui se reproduit beaucoup par ici car pas de traitement avec une ferme BIO °) l'engoulevent qui a fait son retour ces dernières années...la lucarne, le damier de la succise (espèce en voie de disparition), la loutre, ....ect

Au vu de toutes ces remarques nous vous demandons Madame Le Du de donner un avis défavorable à cette extension, mais aussi au renouvellement de cette autorisation. En effet les paragraphes 5, 8, 9, 22, 24 sont susceptibles de porter atteinte à la santé, voire a la vie , des riverains à court ou moyen termes et **l'espèce humaine doit aussi être protégée**

**Madame TELCHID Présidente**

**Monsieur TYMOIGNE Trésorier**

**Madame PAUGAME Elodie Secrétaire**

**Et les autres Membres**